

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

92/55

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE MICHAEL WILSON,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
À LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES SERVICES

TORONTO (Ontario)
Le 5 novembre 1992

Je vous remercie, Alex,¹ pour votre présentation. C'est une date à retenir aujourd'hui, car c'est le lancement officiel du Mois des services au Canada, et ce pour la deuxième année.

En novembre dernier, nous nous sommes proposé de faire reconnaître le rôle capital que jouent les industries de service dans l'économie et de trouver les mécanismes qui amèneraient les secteurs public et privé à améliorer l'efficacité de leur intervention, individuelle et collective, pour accroître la prospérité du secteur canadien des services. Ce fut en fait l'amorce d'un voyage qui a duré toute l'année et qui nous a conduits plusieurs fois d'un bout à l'autre du pays.

Les découvertes que nous avons faites ensemble ont été consignées dans plusieurs rapports, dont le rapport des six conférences qui ont eu lieu l'an dernier sur les services, diverses présentations au Comité directeur de la prospérité et le rapport du groupe à proprement parler, qui a été publié la semaine dernière. Tous ces rapports avaient des objectifs que résume le thème retenu pour le Mois des services de cette année-là, à savoir «tirer profit des débouchés commerciaux».

J'aimerais m'y arrêter, mais avant, permettez-moi de mettre en perspective un des événements de la semaine dernière.

Le 26 octobre, le peuple canadien a tourné une page de son histoire en mettant fin au débat constitutionnel. À mes yeux, ce geste traduit le message clair que l'avenir du Canada va se bâtir au sein du cadre constitutionnel existant. C'est ce que nous ferons. Et nous le ferons au grand jour, sous le feu de l'intérêt du public que les médias, désormais privés du débat constitutionnel, sauront alimenter.

À mesure que les médias s'intéressent de nouveau à l'économie, on serait tenté de croire que le gouvernement lui-même a fermé les yeux sur les questions économiques, tout absorbé qu'il était par la question constitutionnelle. En réalité, le travail s'est poursuivi et l'an dernier, les efforts déployés sur le front économique se sont accélérés.

En effet, nous avons travaillé à la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et nos exportations ont augmenté de façon sensible. Le secteur des services est un des grands bénéficiaires.

Nous avons négocié avec succès un accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec les États-Unis et le Mexique. Cet accord présente d'importantes possibilités pour les entreprises de services.

¹ M. Alex Taylor, président de la Conférence nationale sur les services et président de Agra Industries.

Plus important encore, nous avons participé aux consultations tenues dans le cadre de l'Initiative de la prospérité auprès de milliers de Canadiens dans tout le pays, dans tous les secteurs économiques clés et auprès de centaines de dirigeants d'entreprise.

Ces vastes consultations ont abouti à une série de documents traitant des possibilités qu'il faut saisir pour réussir. Ces documents ne se limitent pas aux 54 recommandations abrégées du Comité directeur de la prospérité. Nous pensons aussi aux rapports soumis par diverses collectivités et aux conséquences qui en découlent. Et nous pensons aux rapports dans lesquels les secteurs industriels présentent les interventions possibles des entreprises, des associations et des gouvernements, pour assurer la compétitivité.

Aussi n'avons-nous jamais été aussi prêts à nous attaquer aux défis économiques qui se présentent à nous.

Le travail abattu par le Comité directeur de la prospérité constitue une grosse partie de l'Initiative. Le Comité, coprésidé par M^{me} Marie-Josée Drouin et par M. David McCamus, a travaillé de façon indépendante et ses 20 membres, tous des bénévoles, étaient très représentatifs de la société canadienne.

Dans son plan d'action, le Comité directeur de la prospérité souligne quelque chose que je répète depuis longtemps, que le gouvernement seul ne peut assurer notre avenir économique et notre bien-être social. Le plan devrait nous aider à travailler ensemble. Il se divise en trois parties : premièrement, comment créer des possibilités d'avenir pour une société innovatrice; deuxièmement, comment diffuser une culture du savoir et troisièmement, comment faire naître une société intégrée.

Les objectifs de la première étape sont les suivants :

- accroître l'utilisation des sciences et le développement de la technologie pour offrir de nouveaux produits sur le marché;
- élargir les possibilités de financement pour favoriser la création d'une économie davantage axée sur l'esprit d'entreprise;
- établir un marché intérieur fort qui nous permettra de nous établir à l'étranger;
- commercer plus judicieusement sur les marchés traditionnels mais aussi sur des marchés nouveaux afin d'accaparer une plus grande part du commerce, de l'investissement et des apports technologiques à l'échelle mondiale.

Le plan d'action reflète la conviction du Comité directeur, à savoir que les clés du succès sont l'innovation et la gestion de la qualité, dans les secteurs public et privé, alliées à la maîtrise de la technologie et à des gains de productivité. Des mesures précises y sont recommandées; elles sont dictées par les besoins de la clientèle et par l'objectif de faire du Canada un chef de file en matière de qualité. On y préconise aussi des mesures destinées à mieux informer le consommateur.

Le deuxième élément du plan d'action réside dans les systèmes d'éducation et de formation qu'il faut améliorer, et la diffusion d'une culture du savoir. On y précise qu'il faut insister sur les résultats et les compétences, promouvoir l'innovation ainsi que la partenariat pour atteindre l'excellence dans le domaine de l'apprentissage. On insiste sur la nécessité d'amener les Canadiens à se rendre compte de la valeur de l'apprentissage et de leur donner accès à la formation permanente.

En misant sur les possibilités d'apprentissage, la société canadienne peut devenir vraiment intégrée en accordant une chance à tous. Ce troisième élément du plan préconise une approche intégrée pour aider les personnes qui ne font pas partie de la population active à réaliser tout leur potentiel.

Le plan d'action s'articule autour de deux principes fort simples : innover pour créer des possibilités pour tous les Canadiens et mettre en place de nouveaux partenariats pour parvenir à cette fin. Il reflète l'opinion fermement exprimée que nous devons faire front commun pour relever les défis. On fait appel à un nouvel esprit de coopération et de collaboration, entre le monde des entreprises et les administrations publiques, et entre les divers niveaux de gouvernement. La création de partenariats sera à l'origine de nouveaux défis pour de nombreux Canadiens.

À l'instar du gouvernement fédéral, les groupes d'intervenants devront s'imprégner du contenu du plan d'action et étudier la façon de conjuguer leurs efforts pour mettre à exécution les recommandations qui leur sont adressées. Le gouvernement fédéral est toujours déterminé à agir sur le front économique. Par exemple, il a restreint les dépenses, rationalisé ses activités et accru l'aide aux petites entreprises. Toutes ces mesures sont en accord avec les recommandations du Comité directeur. Nous examinerons les propositions dans l'optique d'une amélioration continue et nous passerons le plan d'action au crible au cours des prochains mois.

Je me réjouis que le plan d'action Drouin-McCamus ait suscité un tel intérêt. Je constate par ailleurs qu'il a été critiqué par certains qui estiment qu'il ne renferme rien de nouveau, que nous avons déjà tout entendu cela. Ils se trompent, car contrairement à d'autres études dont les recommandations étaient très

semblables à celles-ci, le plan d'action est l'aboutissement d'un vaste processus consultatif. Il n'est pas le produit de technocrates et d'universitaires qui ont travaillé en vase clos, et il ne traduit pas les seules vues du Comité directeur de la prospérité.

C'est la distillation d'un vaste consensus que le Comité a constaté au pays sur la façon de rebâtir cette société. Écarter ce plan du revers de la main, comme l'ont fait certains critiques, constitue une insulte pour les milliers de Canadiens qui ont pris part à son élaboration. Pour ceux qui voulaient de la nouveauté, ils peuvent se réjouir du fait que ce document n'est pas un exercice intellectuel, mais bien un plan d'action.

Certains critiques ont avancé que le plan n'offre pas de solutions à court terme. Il reflète le consensus atteint par les Canadiens selon lequel nous ne pouvons plus nous contenter de solutions à court terme. D'autres ont laissé entendre que le plan ne prévoyait rien pour les mères célibataires, les étudiants, les petites entreprises, et bon nombre d'autres groupes, et qu'il reflétait un programme global. Développer une culture favorisant l'apprentissage et offrant à chaque Canadien la possibilité de gagner sa vie et d'apprendre, en réalisant son plein potentiel, constitue un programme que chaque Canadien peut faire sien. Un critique a déclaré qu'il fallait coordonner les politiques fiscales fédérale et provinciales, et c'est précisément ce que recommande le point trois du plan! Il faut prendre la peine de lire le plan avant de le démolir!

Enfin, certains critiques semblent s'arrêter exclusivement sur ce que le gouvernement fédéral peut faire, devrait faire, n'a pas fait ou ne devrait pas faire. Ils passent ainsi à côté d'un point central que les Canadiens ont soulevé au cours des consultations, à savoir que le gouvernement fédéral ne peut à lui seul bâtir la prospérité future du pays. Ces derniers comprennent parfaitement que les débours à court terme ne contribuent qu'à accroître la dette et ne nous placent pas en meilleure position pour affronter la concurrence du marché international. Les Canadiens ont affirmé très clairement qu'il faut délaissier cette façon de penser. Le plan d'action en tient compte, en s'adressant aux syndicats, au patronat, aux entreprises, aux éducateurs, aux étudiants, aux parents et même aux gouvernements fédéral et provinciaux et aux administrations municipales, en leur disant que tous les tenants de la prospérité doivent contribuer ensemble à la bâtir. J'incite tous les Canadiens à prendre connaissance du plan et à réfléchir à la façon d'y donner suite. C'est ce que le gouvernement fédéral se propose de faire.

Le secteur des services constitue un excellent exemple de ce que nous avons accompli et de ce que nous pouvons accomplir. À la Conférence nationale sur les services, l'an dernier, vous nous

avez exposé un certain nombre de vos priorités. Nous avons pris des mesures dans les secteurs où nous pouvions procéder nous-mêmes. Laissez-moi vous donner quelques exemples.

Vous nous avez dit que le commerce international devrait être une priorité. Comme vous le savez, l'Institut C.D. Howe a récemment rapporté que les services sont au nombre des grands gagnants qui ont su saisir les occasions offertes par l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, notamment en tirant parti des dispositions de l'entente visant le traitement national et de celles facilitant l'entrée des fournisseurs. En conséquence, la vente de services aux États-Unis a augmenté de 13 p. 100 au cours des deux premières années de l'entrée en vigueur de l'ALE. Un large éventail de services en profitent : la gestion-conseil, la publicité, les services de gestion et les communications. Chacun de ces secteurs démontre que les Canadiens ont beaucoup à offrir au marché américain des services, où la concurrence est féroce. Ils font la preuve que nous avons raison lorsque nous avons prédit que le libre-échange favoriserait la croissance d'entreprises canadiennes innovatrices tournées vers le progrès. Nous avons maintenant réussi à étendre l'esprit des dispositions de l'ALE à l'Accord de libre-échange nord-américain, sur une base trilatérale. Nous continuons d'essayer d'obtenir multilatéralement la libéralisation de l'entrée sur les marchés dans les dispositions des négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) visant les services.

Vous nous avez recommandé de fournir des renseignements sur les marchés et de simplifier la promotion commerciale. Nous avons lancé un programme exhaustif visant à accroître l'exportation des services vers les États-Unis. Cette nouvelle stratégie cible la géomatique, les services environnementaux et architecturaux, le génie-conseil, la technologie de l'information, les transports et les services de santé. Nous préparons également une trousse pratique fournissant des renseignements sur la procédure d'immigration, le financement, la préparation à l'exportation, les stratégies d'établissement de partenariats et de commercialisation.

Vous nous avez demandé d'éliminer les obstacles au commerce interprovincial. J'ai travaillé avec mes collègues provinciaux du Comité intergouvernemental sur le commerce intérieur et nous avons assisté aux premiers résultats de nos efforts l'été dernier, avec l'élimination des obstacles au commerce interprovincial de la bière. Nous poursuivrons nos efforts.

Vous nous avez dit que les impôts étaient trop élevés. En février dernier, M. Don Mazankowski a réduit la surtaxe sur l'impôt des particuliers. Ainsi, 500 millions de dollars retourneront entre les mains des contribuables canadiens.

M. Mazankowski a également réduit le taux d'imposition marginal des sociétés et a haussé l'allocation du coût en capital.

Vous nous avez dit que les règlements étaient excessifs. Le président du Conseil du Trésor, M. Gilles Loiseau, a entrepris pour chaque ministère un examen des règlements en vigueur afin de déterminer ceux qui réduisent considérablement la compétitivité de l'industrie canadienne et imposent un coût inutile aux consommateurs.

Petit à petit, lentement mais sûrement, et en étroite collaboration avec nos partenaires du secteur privé, le gouvernement du Canada met de l'ordre dans ses affaires. Nous avons encore beaucoup à faire pour améliorer notre performance. Je veux connaître vos suggestions sur les éléments auxquels le gouvernement du Canada peut apporter des améliorations, mais je veux également que vous me disiez ce que vous vous proposez de faire pour assurer l'avenir économique du Canada. Vous avez affirmé que vous êtes dans la meilleure position pour bâtir les alliances dont nous avons besoin pour rendre le Canada concurrentiel, et je suis entièrement de votre avis. Vous avez maintenant en main le plan d'action. Le temps est venu d'agir.

Que ferez-vous pour que le système d'éducation tienne compte des besoins des milieux d'affaires du Canada? Comment procéderez-vous pour recueillir et diffuser des renseignements stratégiques sur les marchés? Comment suscitez-vous la confiance des investisseurs à l'égard de vos entreprises? De quelle façon contribuerez-vous à bâtir des alliances de recherche et de développement qui rendront vos entreprises plus concurrentielles? Comment développerez-vous une voix unifiée pour le secteur des services?

Le gouvernement du Canada a toujours été votre partenaire et continuera de l'être. Nous avons contribué à célébrer et à souligner les réalisations des entreprises canadiennes par l'entremise des Prix Canada pour l'excellence en affaires, décernés la semaine passée, ainsi que par l'entremise des campagnes "Achetez canadien" et "Réussir...absolument!". Nous avons soutenu et aidé à promouvoir les activités de l'Association canadienne des industries de service. Il est maintenant temps pour vous de prendre le gouvernail et d'assumer une plus grande part du leadership.

Tout au long du Mois des services, 43 partenaires s'emploieront à promouvoir le succès de plus de 60 événements, allant du séminaire tenu à Halifax, sur la façon d'appliquer l'information à l'industrie du camionnage, aux séminaires et aux ateliers de Vancouver traitant de sujets tels que la qualité dans les industries de services. Au cours du mois, vous discuterez de stratégies visant à saisir les occasions pour les transformer en

réussites. Rares sont les secteurs qui sont aussi importants que celui-ci pour la compétitivité du Canada.

Vous jouez déjà un rôle central au sein de notre économie: en effet, le secteur des services produit deux dollars pour chaque dollar de biens produits. Si le Canada veut bâtir une société «entrepreneuriale» innovatrice, le secteur des services jouera un rôle de premier plan dans cette transformation. En tant que secteur qui procure un avantage concurrentiel, vous avez un rôle crucial à jouer pour mettre en oeuvre le plan d'action. Vos membres sont à l'avant-garde en matière de formation de la main-d'oeuvre, de la conception et du mouvement vers la qualité totale. Ils offrent les services de consultation essentiels au développement durable. Pour bâtir une économie reposant davantage sur l'esprit d'entreprise, il faudra un changement d'orientation dans le secteur des services financiers. Je pourrais continuer...le point à retenir est qu'aucun autre secteur n'est aussi essentiel que le vôtre pour bâtir une société innovatrice qui offre des occasions à tous les Canadiens.

Dans le cadre de cette conférence sur les stratégies pour transformer les occasions en réussite, vous aurez l'occasion d'entendre parler des entreprises qui ont mis en oeuvre de telles stratégies. Je souhaite que vous vous arrêtiez à la façon dont leur expérience peut s'appliquer à votre propre contexte.

Je souhaite également que vous réfléchissiez à la façon dont votre secteur s'organisera pour assumer le leadership dont le Canada a besoin pour bâtir une société innovatrice. À la fin de la journée, j'espère que vous aurez une meilleure idée de ce que vous pouvez faire, individuellement, en tant que membres d'organisations et en tant qu'industrie de service, pour donner suite à vos propres recommandations.

À maintes et maintes reprises, les Canadiens ont démontré qu'ensemble, nous pouvons rivaliser avec les meilleurs et réussir. Je vous demande d'aider le reste du Canada à y arriver et je sais que vous saurez vous montrer à la hauteur du défi.

Je vous remercie.